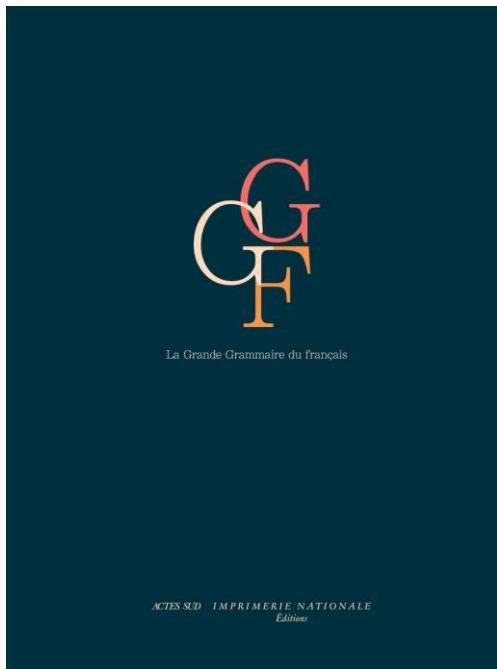


Robert MARTIN



« J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie, de la part de ses éditeurs, *La Grande Grammaire du Français*. Publiée en octobre 2021 par les Éditions Actes Sud, à Paris et Arles, et par l'Imprimerie Nationale, cette Grammaire monumentale, en deux volumes de près de 2600 pages¹, est l'œuvre d'une cinquantaine de linguistes français et étrangers placés sous la direction scientifique et éditoriale de Anne Abeillé (Professeur des Universités à Paris) et Danièle Godard (Directrice de recherche honoraire au CNRS), en collaboration avec Annie Delaveau (Professeur émérite à l'Université de Paris-Nanterre) et Antoine Gautier (Maître de Conférences à Sorbonne-Université). *La Grande Grammaire du Français* innove par sa conception, par son ampleur et par sa solide cohérence. Fondée sur les vastes Bases de données rassemblées au cours des cinq ou six dernières décennies par les équipes de chercheurs en France et à l'étranger², consacrée au français contemporain (postérieur à 1950), elle entend donner, en visant un large public, une description non pas de quelque français idéal,

mais du français réel, du français effectivement pratiqué, avec ses nombreuses variations selon la situation de discours, selon l'origine sociale des locuteurs et selon leur appartenance à telle ou telle région de la francophonie.

Après une ample Introduction méthodologique, où les éditeurs scientifiques précisent les finalités, les données considérées, les composantes de la grammaire qu'ils entendent distinguer, les mécanismes qui à leurs yeux sont au fondement de la grammaire française et la terminologie qui les désigne, la matière se développe en vingt chapitres, selon une ordonnance qui, grossièrement, part de la notion de *phrase* (chapitre 1), décrit les *catégories* et les contenus catégoriels (chapitres 2 à 11), revient à la phrase pour en spécifier les *types* (chapitre 12) et pour en éclairer ensuite la *combinatoire* (chapitres 13 à 18), et se clôt sur la *forme sonore* des énoncés (chapitre 19) et sur la *ponctuation* et les *codes de l'écrit* (chapitre 20). De nombreuses Annexes facilitent la consultation, en particulier un Glossaire détaillé. Une vaste Bibliographie générale, parfaitement à jour, situe la *Grande Grammaire* dans le panorama de la recherche contemporaine. Le tout est complété, dans la version accessible en ligne, d'une "grammaire parlante" où sont enregistrés quelque 2000 exemples de mots, de phrases ou de dialogues. Au total donc un apport impressionnant.

Dans un ouvrage de cette nature, rédigé par un grand nombre de collaborateurs, le risque existe d'une certaine disparate dans l'exposé. Il n'en est rien en l'occurrence : on est frappé au contraire par l'unité de l'écriture. Le secret est que chaque chapitre, quelle qu'en soit l'étendue, est placé sous la responsabilité d'un seul spécialiste, qui lui-même travaille en étroite collaboration avec les responsables scientifiques de l'ouvrage ; ainsi le nom d'Anne Abeillé et celui de Danièle Godard apparaissent-ils dans presque tous les chapitres³. Et comme le nom des auteurs n'est pas cité à la fin de leur contribution, mais seulement dans la Table des matières détaillée qui termine l'ouvrage⁴, on a presque le sentiment que le texte vient d'une seule main. C'est là une incontestable réussite.

Il faut dire que le souci de la cohérence est au cœur de l'ouvrage. À l'évidence, le système se tient. Il admet assez largement les catégories traditionnelles, et chaque fois qu'il s'en écarte, c'est dit en toute clarté et c'est minutieusement justifié. Chaque notion trouve sa raison d'être par la place qu'elle prend dans l'ensemble. Même une notion comme celle de *tête*, héritée de la grammaire générative, sera ainsi

admise sans trop de difficulté par l'utilisateur. Au reste, certains passages imprimés en retrait et signalés par un trait vertical sont destinés aux lecteurs plus avertis de la linguistique contemporaine. Là aussi la cohérence a tout à y gagner.

Naturellement une entreprise aussi novatrice ne peut manquer de susciter l'une ou l'autre réticence. On regrettera sans doute que le système sous-jacent ne se construise pas au fil de l'ouvrage, qu'il soit comme imposé dans sa globalité. Le système est présenté comme achevé et sa cohérence comme acquise : la *Grande Grammaire* reste à l'écart de toute idée d'axiomatisation. Du fait même, les notions utilisées se définissent principalement par la combinatoire dans laquelle elles entrent. Qu'est-ce que le *sujet* ? "Fonction de *constituant* de la *phrase*, dit le Glossaire⁵, avec lequel s'accorde le *verbe* (ou la *tête*). Le *sujet* est le premier *valent* du *verbe* et peut être exprimé par un *pronome faible* : *ce, elle(s), il(s), je, nous, on, tu, vous*, mais pas *en*." Le sujet donc, illustré par les formes qui le représentent exemplairement, est l'élément qui détermine l'accord du verbe. Et le *verbe* ? "Catégorie lexicale, dit le Glossaire⁶, qui peut se combiner avec une *proforme faible* et qui, en général, se conjugue. Un verbe attend un *sujet* (sauf à l'impératif) et décrit un type de *situation*." Le verbe donc se conjugue, et sa conjugaison est déterminée par le sujet : cela revient à dire que l'essentiel pour comprendre la notion de sujet est dans la combinatoire dont le sujet est le lieu. *Situation*⁷ est défini par *Activité, Évènement* ou *État*, mais ces notions, à juste titre, sont dites applicables à "la plupart des verbes", à "certains adjektifs", à "certains noms" ; elles ne caractérisent donc en rien le verbe dans sa spécificité. Partout en somme on est prioritairement renvoyé à l'exemplarité de certaines formes et à la combinatoire formelle ; les définitions procèdent certes au moyen d'exemples bien choisis, ce qui en garantit une intuition suffisante ; mais les notions se définissent surtout par leur place dans le système et non par un véritable système définitoire. Aucune notion n'étant admise a priori, les définitions ne peuvent s'enchaîner une à une dans un système dont on pourrait suivre la construction. La notion de prédication par exemple, accompagnée de celle, corrélatrice, de valeur de vérité, est développée dans le chapitre 12 (un chapitre au reste fort intéressant) : dans une conception hypothético-déductive, on pourrait la privilégier en la mettant au départ de la construction⁸. Dans la *Grande Grammaire*, les notions sont toutes déjà construites ; elles ne se construisent pas au fur et à mesure que l'ouvrage progresse.

La notion de norme conçue comme "*usage privilégié par certains groupes sociaux*"⁹ ne fera pas non plus l'unanimité.

Pour les auteurs de la *Grande Grammaire*, le linguiste doit observer sans préférence et sans hiérarchie ; il cherche à comprendre, mais il se refuse à juger. Certes il enregistre comme une donnée objective ce que la grammaire normative recommande. Mais lui-même ne recommande rien, pas plus que le botaniste ne privilégie les plus belles fleurs ou le géologue les plus beaux cristaux. La méthode se veut objective sans plus dans ses hypothèses explicatives.

Cette position se conçoit : la démarche scientifique est vue comme une démarche neutre, déliée de toute intention régulatrice. On peut même supposer – pure hypothèse, mais tout de même envisageable – que dans un avenir suffisamment éloigné pour procurer le recul nécessaire, les historiens du français voient dans le début du 21^e siècle une période de rupture – au constat de la réduction de plus en plus fréquente de la forme négative (*J'ai pas envie*), d'accords inimaginables moins de cinquante ans plus tôt (*Elle s'est permise de...*), de la mise en cause, dans le genre grammatical, contrairement à toutes les règles du passé, du masculin inclusif (*Tous les élèves ont été admi(se)s à...*)... ; la *Grande Grammaire* aurait alors accompagné avant toute autre ce bouleversement langagier¹⁰.

Et cependant d'autres arguments, assurément tout aussi fondés, vont dans le sens d'une composante normative indissociable du fonctionnement linguistique.

Il faut tout d'abord rappeler avec force qu'une langue, pour mériter ce nom, doit être normée : *par opposition aux dialectes, la notion de norme s'attache à celle de langue par définition*¹¹. Comment le linguiste n'accorderait-il qu'une attention allusive à une composante définitoire de l'objet qu'il étudie ? Il faut admettre aussi que *la fonctionnalité langagière de contrôle est inséparable d'un idiome pourvu d'écriture*. Aucun code graphique, dans aucune langue du monde, ne se crée spontanément. Le code graphique ne se conçoit pas en dehors de choix consciemment opérés, et conséquemment la langue écrite, qui suppose un code graphique, ne peut être qu'un objet au moins partiellement normé.

Il s'y ajoute qu'à chaque usage, il faut au locuteur opter pour un registre de langue donné : cette contrainte fait partie du fonctionnement linguistique. Ainsi je suis constraint d'opter ou bien pour *Je n'ai pas envie* ou bien pour *J'ai pas envie*, sauf si, par une insuffisante compétence, je ne connais que le second. C'est aussi par le choix conscient d'un registre normé qu'une langue se prête à l'enseignement, qu'elle convient à l'usage de l'Administration, à la communication officielle ou par les médias, aux actes qui lient la société civile. Ainsi dans l'usage de la négation : *J'ai pas envie* peut-il être admis dans l'enseignement ? N'est-il pas préférable que les enseignants reprennent les enfants quand ils s'éloignent de la norme recommandée ? Est-ce leur rendre service que de les laisser dans l'inexpérience de la *pratique normative* ? Ce sont là des questions qu'il est impensable d'ignorer. En rejetant l'idée de *réussite normative*, on voile un aspect constitutif de la *fonctionnalité de contrôle* qui s'attache par nature à l'exercice du langage¹².

Il n'est donc pas déraisonnable de se demander si une Grammaire ne manque pas un de ses objectifs en refusant obstinément pour elle-même tout positionnement normatif.

Mais revenons à ce qui importe le plus. Par sa richesse en exemples, surtout en exemples forgés strictement échelonnés de l'admissible à l'inadmissible en passant par le douteux, et plus encore par sa conception innovante, la *Grande Grammaire du Français* marque incontestablement une date. Chacun de ses chapitres constitue un apport substantiel : rien n'est laissé sans une rigoureuse justification. Les auteurs figurent parmi les meilleurs spécialistes de la linguistique française. Leur méfiance à l'égard de l'approximation métalinguistique, leur souci constant de l'objectivité scientifique, leur attachement à la méthodologie de la linguistique contemporaine, tout cela conduit à une somme de très grande valeur. Dès à présent l'ouvrage trouve ainsi sa place parmi les contributions les plus importantes en grammaire française ».

NOTES

1. 2539 pages en pagination continue, auxquelles s'ajoutent LVII pages introducives en chiffres romains.

2. Elles sont recensées p. LI à LV.

3. Surtout dans les chapitres 2, 3, 7, 17 pour Anne Abeillé et les chapitres 4, 10 et 13 pour Danièle Godard.

4. P. 2487 à 2532.

5. P. 2359. Les éléments du métalangage (*fonction, constituant, phrase, verbe, sujet, valent...*), suivis d'un numéro d'ordre, figurent en gras dans l'ouvrage et renvoient à d'autres entrées du Glossaire.

6. P. 2361.

7. P. 2358.

8. Ainsi dans ma *Linguistique de l'universel* (2^e édition, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2021, p. 140 et suiv.). On n'évoquera pas ici les analyses qui peuvent sembler étonnantes mais dont il faut reconnaître qu'elles sont pertinentes dans le système développé, par exemple le traitement de l'attribut comme un "complément" (en dépit de sa traduction par le nominatif dans les langues casuelles) ; ou encore l'idée que la préposition fonctionne comme "tête", c'est-à-dire que le syntagme qui la suit la complète (la catégorie de la préposition se trouve mise ainsi au même rang que la catégorie du nom, de l'adjectif, du verbe ou de l'adverbe ; pourtant l'idée que la catégorie prépositionnelle est "transprédictive" semble bien plus juste par sa puissance explicative ; *Ling. de l'universel*, 151-156).

9. Glossaire, p. 2352.

10. Comparable en importance à la rupture qui a conduit au début du 14^e siècle au moyen français ?

11. Comme telle la norme apparaît même comme un universel du langage. Qu'on me permette de renvoyer à mon article intitulé "La norme comme universel du langage", *Journal des savants*, 2, 2020, 629 – 641.

12. Cette fonctionnalité vise aussi, par exemple, la réussite persuasive, l'efficacité dialogique (ainsi dans l'ironie), la perfection stylistique...

Lene Schøsler, Juhani Härmä (éds.)
avec la collaboration de Jan Lindschouw

Actes du XXIX^e Congrès international
de linguistique et de philologie romanes

(Copenhague, 1-6 juillet 2019)

Volume 1



ELIphi

« J'ai l'honneur également de déposer sur le Bureau de l'Académie les *Actes du XXIXe Congrès International de linguistique et philologie romane* qui s'est tenu à Copenhague du 1^{er} au 6 juillet 2019, édités en 2021 par Lene Schøsler, Juhani Härmä, avec la collaboration de Jan Lindschouw, aux Éditions ELIphi de la Société Internationale de Linguistique romane (en deux volumes de XII et 1630 pages).

Comme on sait, les Congrès de la Société de linguistique romane réunissent tous les trois ans de nombreux spécialistes du domaine, venus du monde entier ; régulièrement procurés, les Actes forment toujours de véritables sommes. Le présent ouvrage s'inscrit parfaitement dans cette inappréciable tradition.

L'organisation du XXIX^e Congrès a été confiée aux universités scandinaves, qui se sont étroitement associées. Une des sections (la section 14, dirigée par Henning Nølke), ainsi qu'une Table ronde et une Conférence plénière assurée par Tore Kristiansen ont précisément porté sur la romanistique en Scandinavie. Dès son allocution

d'ouverture¹, Lene Schøsler a évoqué non sans une légitime fierté quelques grands prédécesseurs, les Danois Kristoffer Nyrop, Otto Jespersen, Holger Pedersen, Kristian Sandfeld, les Finlandais Arthur Langfors et Veikko Viäänenen, le Norvégien Leiv Flydal, les Suédois Bertil Malmberg, Arne Klum et Lennart Carlsson.

Les Actes enregistrent les interventions acceptées dans chacune des 14 Sections de ce XXIX^e Congrès. Comme à l'accoutumée, tous les aspects de la linguistique romane sont couverts ; qu'on en juge par les intitulés : Latin et langues romanes / Phonétique, phonologie et graphématique : corpus oraux / Morphologie / Syntaxe / Lexicologie et onomastique / Lexicographie / Dialectologie et géolinguistique médiévale et moderne / Sociolinguistique / Philologie linguistique et corpus médiévaux / Philologie et littérature. En raison d'une préférence propre à la linguistique des pays nordiques, une place inhabituelle revient à la standardisation et l'élaboration linguistique (section 11), à la traduction et la traductologie (section 12), à l'acquisition, l'apprentissage et l'enseignement des langues (section 13), à quoi s'ajoute donc la romanistique en Scandinavie (section 14). Souvent innovantes et d'une grande richesse, les contributions des Sections sont trop nombreuses pour être présentées ici une à une. Elles sont encadrées par les Allocutions d'ouverture et de clôture et par le texte des Conférences plénaires².

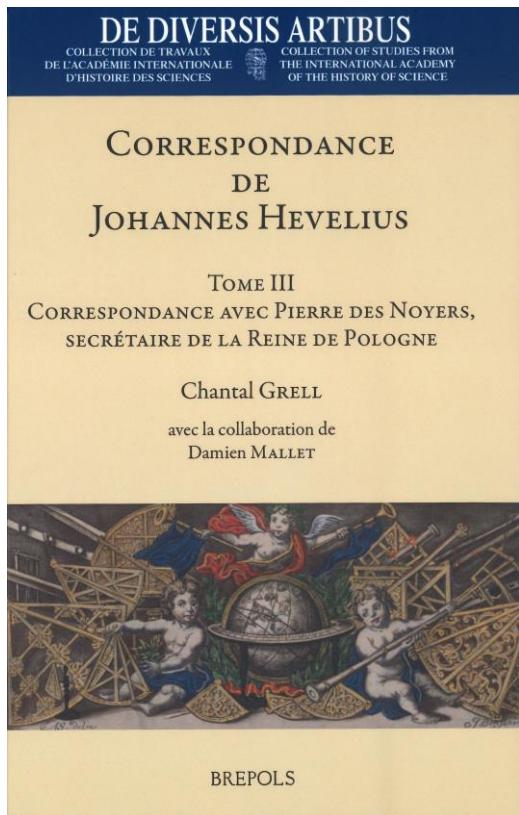
Il est certain que les Éditeurs de ces magnifiques volumes, élaborés avec un soin exemplaire, méritent la plus chaleureuse reconnaissance ».

NOTES

1. P. 9-14.

2. Confiées à des Romanistes scandinaves. Lars Fant (Université de Stockholm), *Las periferias sintácticas en el coloquial de hispanohablantes, francófonos y suecoparlantes* ; Hans Kronning (Université d'Uppsala), *L'Imparfait de l'indicatif contrefactuel en français, en italien et en espagnol* ; Marianne Pade (Université d'Aarhus), *Il Lessico politico europeo dal latino alla lingua volgare* ; Tore Kristiansen (Université de Copenhague), *Survol du Nord : langues et communautés linguistiques*.

Yves-Marie BERCE



Correspondance de Johannes Hevelius. Tome III. *Correspondance avec Pierre des Noyers, secrétaire de la Reine de Pologne, 1646-1686.* Ed. Chantal GRELL, avec la collaboration de Damien Mallet. Turnhout, Brepols, 2020, petit in-4°, 736 p. (Collection des travaux de l'Académie internationale d'histoire des sciences, t.106).

Chantal Grell, secrétaire générale du Comité international Hevelius, poursuit la publication de la correspondance de l'astronome polonais Johannes Hevelius (1611-1687). Le tome premier, *Prolégomènes critiques*, exposant la vie et l'oeuvre du savant et les vicissitudes de son observatoire de Dantzig, parut en 2014. Ce livre comportait un avant-propos de Robert Helleux, coprésident de l'Académie internationale d'histoire des sciences, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres. Le second volume, paru en 2018, édитait la *Correspondance de Hevelius avec la Cour de France*. Ce troisième tome est consacré aux lettres échangées de 1646 à 1686 entre Hevelius et Pierre des Noyers (1607-1693), secrétaire des commandements de la reine de Pologne Louise-Marie de Gonzague (1611-1667), épouse des rois Ladislas IV puis Jean-Casimir II.

Ch. Grell édite des lettres au nombre de 259 échangées entre Pierre des Noyers et Hevelius, et des documents ; ces textes sont conservés en originaux à l'Observatoire de Paris et en copies au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Les lettres de Pierre des Noyers sont en français. Les lettres de Hevelius en latin ; elles sont accompagnées de leur traduction française. La cadence des échanges est irrégulière, discontinue ; par exemple, les lettres sont nombreuses en 1652-1655 et puis rares pendant l'invasion suédoise de l'époque du Déluge terminée par la paix d'Oliva en mai 1660.

Le livre comporte une riche introduction (139 pages) et des suppléments sur la carrière politique de Des Noyers et aussi sur les successions royales, les événements et les guerres de la Pologne dans la seconde partie du xvii^e siècle. Ces apports ont bénéficié de la collaboration de Damien Mallet, historien de la Pologne, auteur d'une thèse soutenue en 2017 à l'Université de Bordeaux III sur Pierre des Noyers et la reine Louise-Marie de Gonzague.

Pierre des Noyers, fils d'un marchand champenois, était entré au service de la princesse dès 1632, à Nevers, puis à Paris, à l'hôtel de Nevers. Il continua de faire partie de sa suite lors de son mariage polonais en 1644 et ensuite continument dans sa Maison au palais de Varsovie il resta son secrétaire particulier et son trésorier. Il était, selon un avis de Pascal en 1651, « un homme très savant et très digne de la place qu'il tient auprès de cette grande princesse ». La reine avait confiance en ses compétences mathématiques. Comme alors tout un chacun, elle croyait à la scientificité de l'astrologie naturelle, connaissance des climats, des marées et des humeurs, et aussi de l'astrologie judiciaire dont les horoscopes calculés très exactement sur les données de l'instant de naissance révèlent le futur des individus. Des Noyers écrivait beaucoup de lettres mais n'a jamais composé d'œuvre de sciences. Son correspondant parisien le plus fidèle était un autre connaisseur des astres, un prêtre, érudit libertin comme disent les historiens littéraires, Ismaël Boulliau (1605-1694). Des Noyers attendait de lui les

échos des débats et des nouveautés académiques. Il le fit charger aussi de missions diplomatiques pour le compte de la couronne de Pologne.

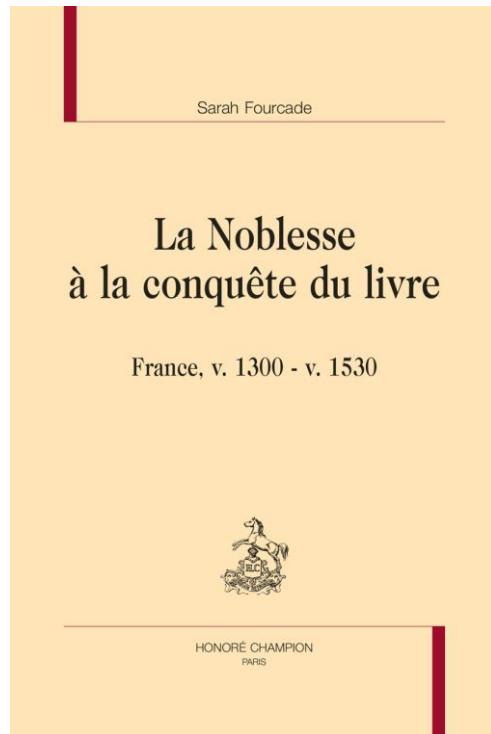
Au cours des dernières années du pouvoir de la reine, Pierre des Noyers travailla à organiser l'éventuelle élection à la couronne de Pologne du duc d'Enghien, fils du prince de Condé. Le projet, ourdi dès octobre 1660, échoua, lorsqu'après la mort de la reine en 1667, la Diète électorale donna la couronne à Michel Wisnowiecki en juin 1669. Bien qu'ayant désormais perdu son influence politique, Pierre des Noyers demeura une référence du parti français à la cour de Pologne.

Hevelius tirait sa fortune de ses brasseries dans le riche port de Dantzig, il avait la dignité de sénateur de la ville et jouissait de la faveur des souverains. Ces priviléges lui laissaient la liberté de se livrer entièrement à ses recherches d'astronomie et d'innovations techniques. Le grand homme trouvait plusieurs utilités à l'amitié de Pierre des Noyers. Il lui demandait de le tenir informé des nouvelles parisiennes. Surtout, il en faisait son relai politique à la cour de France, dont il obtenait effectivement des pensions de 1663 à 1674.

Pierre des Noyers était également un homme de prestige et de confiance dans les milieux savants aussi bien à Londres qu'à Florence. Il pouvait correspondre en leur temps avec le père Kircher à Rome ou avec Cassini à l'Observatoire de Paris. Hevelius comptait donc sur lui pour faire connaître ses travaux et ses publications d'atlas lunaire *Selenographia* (1647) et de catalogue des étoiles fixes (le volume *Catalogi stellarum fixarum* paru en 1690, après sa mort). Il lui faisait part de ses observations les plus extraordinaires comme l'éclipse totale de soleil du 8 avril 1652 qu'il ne put voir entièrement obligé de céder la lunette au roi et à la reine, comme la vision de sept soleils le matin du 20 février 1661, comme encore ses précisions sur les tâches de Mars ou de Jupiter. L'astronome recourut encore à lui dans des épisodes difficiles, lorsque s'élevaient les critiques de ses observations de la comète du 18 février 1665, et enfin lors du catastrophique incendie de sa maison et observatoire en 1679.

Bien sûr, la correspondance reflète les domaines scientifiques, qui retenaient l'attention des lettrés et des gouvernants de ce temps-là. En 1652, lors de la fameuse comète apparue le 18 décembre, l'observation du ciel nocturne appartenait encore à une génération attardée des astrologues. Les mesures du temps et des lieux, indispensables pour les horoscopes, employaient des horloges et des lunettes. Désormais, les progrès de ces instruments appartiendraient plutôt à l'astronomie, aux arts de la guerre, aux fortifications et aux armes, aux savoirs de la navigation, à l'ingénierie civile, aux travaux d'architecture et d'urbanisme, aux arts du luxe et du divertissement, etc. Or, l'extrême précision des horloges et de même la dimension et la pureté des verres d'optique réclamaient le génie d'artisans spécialisés et des mises de fonds considérables. De ce fait, Hevelius et Des Noyers recherchaient le soutien d'un affairiste italien Tito Livio Burattini, dont les richesses provenaient de l'exploitation de mines métalliques et de la frappe de monnaies de cuivre. L'avancement des connaissances astronomiques passait notamment par les perfectionnements de l'optique, la pureté des verres, l'augmentation du diamètre des lentilles, les soins de leur taille, surfacage, doucissage et polissage. Quant à augmentation de la distance focale, elle exigeait des tubes télescopiques de plus en plus longs qu'il fallait soutenir par des mats, performances qui vont être rendues inutiles par Newton, dotant le télescope d'un objectif réfléchissant la lumière. Il n'y a pas lieu de continuer l'inventaire des connaissances insolites dont les longues lettres d'Hevelius révèlent les cheminements.

L'entreprise monumentale d'édition de la correspondance d'Hevelius intéresse les historiens à plus d'un titre. Au premier abord, elle illustre la place spécifique de la Pologne dans la chronique culturelle de l'Europe des Temps modernes. Elle est évidemment aussi une contribution inédite à l'histoire des sciences, d'autant plus originale qu'elle en montre les mésaventures, les détours et les liens de dépendance avec les structures politiques de chaque époque.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'auteur, l'ouvrage de Sarah Fourcade, *La Noblesse à la conquête du livre. France, v. 1300 – v. 1530* (Études d'histoire médiévale, 17), Paris, Honoré Champion, 2021, 715 p.

Ce livre a été tiré de la thèse de doctorat de l'auteur, actuellement maître de conférences à l'université Paris-Est Créteil, thèse naguère soutenue à l'université de Paris-Sorbonne.

Le sujet est vaste et ambitieux, il couvre plus de deux siècles, s'étend à l'ensemble du royaume de France (y compris ses marges francophones) et surtout s'attaque à un thème très large : la culture de la noblesse ou, plus précisément, la participation de la noblesse, par la bibliophilie, la lecture et l'écriture, à la culture savante et littéraire de son temps. L'auteur n'a exclu de son propos que la haute noblesse princière d'une part, les clercs et les juristes passés par l'université de l'autre, dont le rapport à l'écrit était évidemment spécifique. Mais pour le reste, privilégiant le critère de la vocation militaire et chevaleresque, elle a pris en compte l'ensemble de la noblesse laïque, francophone et, en théorie au moins,

combattante, petite, moyenne et grande noblesse mêlées, hommes et femmes aussi. Au total, c'est un corpus prosopographique de près de neuf cents individus – possesseurs de manuscrits et de bibliothèques, écrivains, poètes et rédacteurs d'écrits privés – qu'elle a réuni et qui constitue la matière même de son étude.

Celle-ci est présentée en trois grandes parties, comptant chacune quatre chapitres.

La première (« La noblesse lettrée ») s'efforce précisément de définir les contours de cette noblesse lettrée qui fait l'objet du présent ouvrage, d'en évaluer l'importance, d'en identifier les caractéristiques, les fondements et le fonctionnement, les modèles auxquels elle se référait et les réseaux qui l'animaient.

Dans cette première partie, l'auteur commence par distinguer, par-delà la masse assez considérable des simples possesseurs, parfois occasionnels, de manuscrits, les groupes plus directement engagés dans un rapport régulier et approfondi au livre et à l'écriture : les propriétaires de véritables bibliothèques, les écrivains, les collaborateurs de recueils poétiques collectifs, les auteurs, moins nombreux qu'on ne l'aurait peut-être pensé, d'écrits privés. Vient ensuite le chapitre évidemment attendu sur l'éducation reçue par ces nobles lettrés, soit dans leur famille, soit dans un cadre scolaire. Le troisième chapitre envisage les conditions concrètes d'accès au livre et à l'écrit : transmission ou constitution de bibliothèques, habitudes et pratiques d'écriture. Sarah Fourcade souligne, dans le quatrième chapitre, l'importance en la matière des traditions et usages familiaux : la familiarité avec l'écrit était dans la noblesse affaire de famille autant et plus que goût individuel. Tradition familiale mais aussi modèles sociaux ; l'auteur souligne l'importance des modèles princiers (on pense évidemment au duc de Berry ou à Philippe le Bon), des cours, des cercles poétiques, des réseaux d'échange et de prêt de livres.

La seconde partie du livre (« La culture de la noblesse »), également divisée en quatre chapitres, s'interroge sur la nature spécifique – c'est-à-dire les thèmes, les savoirs, les problèmes – de la culture à laquelle accédaient les nobles ou qu'ils élaboraient eux-mêmes à travers leurs écrits. Les deux premiers chapitres de cette seconde partie (« Les lectures de la noblesse » et « À la recherche de la librairie nobiliaire »), dont l'ordre aurait aussi bien être inversé, établissent une double typologie. D'abord, celle des textes de prédilection des lecteurs et lectrices nobles : on y retrouve sans trop de

surprise d'une part les textes religieux et dévots, la littérature didactique et morale, l'histoire antique et médiévale, la littérature technique et scientifique, toutes catégories d'ouvrages dont la lecture pouvait se justifier par leurs supposées valeur éducative et utilité pratique, d'autre part la littérature de divertissement (romans arthuriens, poésie courtoise) dont l'inutilité apparente, la gratuité, voire la légèreté et l'immoralité, traduisaient une autre aspiration des lecteurs, au pur délassement et à la jouissance esthétique. Cette typologie des lectures des nobles se double d'une typologie de leurs bibliothèques, pour ceux qui en possédaient une, que l'auteur établit selon des critères classiques. Quant à leur contenu, ces bibliothèques se caractérisaient certes par une assez grande variété, liée à leur caractère non-professionnel, mais aussi, malgré tout, par la prépondérance des livres de dévotion et de morale d'une part, de la littérature de délassement d'autre part. Ces bibliothèques étaient de taille variable, mais assez rares celles qui abritaient plus de 40 volumes. Un trait particulièrement net est la forte prépondérance des livres en vernaculaire ; ceux en latin semblent assez rares et souvent anciens ou peu consultés. Enfin, certains inventaires permettent de suivre le renouvellement régulier des collections, la place croissante des ouvrages historiques et politiques au xv^e siècle par exemple et, bien sûr, l'apparition non négligeable des imprimés chez certains collectionneurs à partir des années 1490. L'auteur s'interroge ensuite dans les chapitres trois et quatre de cette seconde partie sur certaines spécificités de la culture nobiliaire dans son rapport à la fois à la culture savante et à l'actualité politique et militaire dans laquelle la noblesse se trouvait, « naturellement » pourrait-on dire, plus directement impliquée que d'autres catégories sociales. À la première, on rattachera son goût de plus en plus marqué pour l'histoire, l'histoire ancienne d'une part, celle des « faits des Romains », répertoire inépuisable de modèles à qui s'identifier, sans que l'on puisse nécessairement parler pour autant d'humanisme, l'histoire contemporaine d'autre part, racontée à travers chroniques et mémoires où l'écrivain noble pouvait légitimer son propos, voire défendre son honneur, en se réclamant de son expérience vécue. C'est en effet la présence personnelle de l'auteur et ses références documentées à l'actualité qui sont une des marques de l'écriture nobiliaire et expliquent le choix des genres privilégiés par les écrivains nobles : la littérature didactique (traités d'éducation, traités sur la guerre, la chasse, les cérémonials, etc.) vient largement en tête, devant les chroniques, mémoires et traités politiques, qui précèdent eux-mêmes la poésie de cour et les récits de voyage. Reconnaissions ici que, si les femmes nobles lisaient assez volontiers, Sarah Fourcade n'en a identifié qu'une poignée – cinq ou six – ayant pris elle-même la plume.

La troisième partie du livre de Sarah Fourcade est la plus courte, mais, venant après les approches sociologiques et typologiques des deux premières parties, elle couronne justement l'ensemble en se concentrant sur la question du livre qui est, comme l'indique le titre même de l'ouvrage, le point nodal de la démarche de l'auteur. Celle-ci s'inscrit donc bien dans le courant des recherches actuelles sur la culture médiévale comme culture de l'écrit.

Dans les quatre chapitres qui constituent cette troisième partie, l'auteur s'efforce, par divers biais, de montrer comment le livre, longtemps « corps étranger » dans l'univers de la noblesse, s'est peu à peu intégré au mode de vie et à l'imaginaire nobiliaires.

Partant du plus concret, le premier chapitre pointe la familiarité croissante de certains nobles avec le livre et l'écrit : pratique plus fréquente de la lecture personnelle et silencieuse, diffusion du texte autographe, aménagement d'espaces privés, bibliothèques ou cabinets, voire malles de voyage, pour la conservation et la consultation commode des livres.

Cette familiarité plus grande avec le livre requérait évidemment du temps (chapitre deux). Dès l'enfance et tout au long de leur vie, les nobles, ou du moins certains d'entre eux, consacraient un temps non négligeable à la lecture et à l'écriture ; s'agissant de cette dernière, on atteint cependant certaines limites ; les nobles écrivains ne sont pas si nombreux (environ 190 en plus de deux siècles), ce sont rarement des auteurs prolifiques et c'est souvent à l'âge mûr, voire dans la vieillesse, qu'ils prennent la plume pour transmettre au public (lui-même surtout nobiliaire) ou à leurs descendants leur souvenirs ou leur expérience. Le temps consacré au livre n'était en tout cas pas du temps perdu ; au souci chrétien traditionnel de lutter contre l'oisiveté s'ajoutaient le « plaisir honnête » de la lecture ou de l'écriture et le sentiment de faire œuvre utile.

Car écrire était rarement une activité gratuite (chapitre trois). En rassemblant ses archives familiales, en rédigeant ses mémoires, l'écrivain noble avait la conviction d'œuvrer à la pérennité de son lignage, à la sauvegarde de son patrimoine, à la défense de sa réputation, à la justification de son action passée

et à la réfutation des éventuelles critiques. Certains exemples sont bien connus, tels ceux de Guillaume de Murol, Geoffroy de La Tour Landry, Jean Le Meingre dit Boucicaut, Philippe de Commynes, mais il en est beaucoup d'autres que Sarah Fourcade analyse minutieusement.

L'utilité de la littérature nobiliaire ne se limitait cependant pas à ces visées individuelles ou familiales, elle avait aussi une dimension collective que souligne Sarah Fourcade dans son dernier chapitre intitulé : « Vers la reconnaissance d'une noblesse lettrée ? ». Reconnaissance difficile, car le mythe d'une noblesse française guerrière, illettrée et barbare, a eu la vie dure et pas seulement chez les humanistes italiens. En France même, les clercs l'entretiennent complaisamment et les écrivains nobles eux-mêmes, par vraie ou fausse modestie, s'excusent volontiers de leurs lacunes et leurs ignorances. Mais derrière ce paradoxe apparent, Sarah Fourcade croit déceler les prémisses d'une prise de conscience, d'une « volonté de s'affranchir des critères littéraires traditionnels » et de promouvoir « une échelle de valeurs (...) renouvelée pour rendre compte des qualités propres de l'écriture nobiliaire » pour permettre « l'émergence d'une culture laïque autonome, valable et respectable ».

On l'aura compris, le livre de Sarah Fourcade, dense et nuancé à la fois, très richement documenté et bourré d'exemples précis analysés avec finesse en tenant compte des évolutions chronologiques et des diversités géographiques, est un ouvrage exigeant, qui va bien au-delà du simple inventaire typologique, et jette une lumière neuve sur l'histoire de la noblesse à la fin du Moyen Âge et de sa place dans la vie sociale, politique et intellectuelle du royaume de France à cette époque. Associant sociologie culturelle, histoire des pratiques et analyse des « *implications of literacy* », pour citer Brian Stock, le livre de Sarah Fourcade est une belle réussite dont historiens et littéraires tireront également profit.

J'ajoute, pour que l'on mesure bien la solidité et l'utilité de son travail, et sans parler des très nombreux graphiques et arbres généalogiques insérés dans le texte lui-même, que la moitié du volume (360 pages sur 716) est occupée par de très riches annexes, à savoir le catalogue prosopographique des nobles possesseurs de manuscrits (Annexe A), suivi de ceux des principaux propriétaires de collections de livres, des écrivains, des collaborateurs de recueils et correspondances poétiques et des rédacteurs d'actes privés (Annexe B) et de l'édition du contenu des principales collections de manuscrits reconstitués à partir des manuscrits conservés (Annexe C). Les 80 dernières pages du volume contiennent l'inventaire des sources, la bibliographie, les index des manuscrits cités d'une part, des noms d'auteurs et des œuvres anonymes d'autre part. Il faut savoir gré à l'éditeur d'avoir accepté de publier tout ce matériel annexe qui rend compte du travail considérable fourni par l'auteur et permettra aux futurs chercheurs de tirer parti de cette somme et de continuer à défricher le vaste champ d'investigation historique ouvert par Sarah Fourcade. »



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son éditeur Vincent Zarini, le fascicule 39 (2021) des *Recherches augustiniennes et patristiques*. Je sais qu'il n'est pas d'usage de faire hommage ici d'autres tomes de revues que ceux que publie l'Académie. Si je m'autorise toutefois à faire entorse à cet usage, c'est que, comme l'indique son sous-titre, *L'œuvre de Pierre Courcelle : héritage et débats*, le volume en question est entièrement consacré à l'œuvre et à la vie de notre confrère Pierre Courcelle (1912-1980), membre dès 1965 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'il préside en 1973. Cette publication vient à son heure. Il était à craindre en effet qu'à quelque quarante ans de sa disparition, la figure du grand érudit que fut Courcelle, professeur au Collège de France pendant plus d'un quart de siècle, ne finisse par s'estomper, à mesure même que ses découvertes scientifiques sont tombées dans le domaine public et constituent en quelque sorte la vulgate du savoir des spécialistes des littératures chrétiennes de la fin de l'Antiquité. Or, il est l'un des tout premiers à avoir mis en évidence la richesse et la durable fécondité d'une période de

l'histoire intellectuelle occidentale, les IV^e et V^e siècles, qu'il était de bon ton, jusqu'à la Seconde guerre mondiale, de flétrir du nom de « décadence ». Bien avant cette date, dès le milieu des années trente, le génie précoce de Courcelle, à la fois normalien et chartiste – conjonction plutôt rare... -, avait commencé à mettre en évidence l'intensité des échanges philosophiques entre les rives latine et grecque de la Méditerranée, ce qui ne constituait pas alors une vérité d'évidence, mais aussi les résonances durables de la pensée ainsi façonnée, puis médiatisée par la révélation chrétienne. Dès lors, son œuvre considérable, qui compte plus de 200 numéros selon la bibliographie dressée aux pages 13-25 de la revue, voit la publication alternée d'une vingtaine d'ouvrages, sur lesquels on va revenir, et d'articles savants, qui représentent autant de trouvailles philologiques originales.

Le volume est pour une bonne part constitué par les actes d'une journée d'études organisée en Sorbonne le 25 mai 2018 sous le patronage de notre académie. Chacun des intervenants s'était vu donner mission de présenter et de commenter tel aspect de l'œuvre de Courcelle, diverse dans ses objets, homogène dans ses méthodes fidèles aux règles rigoureuses de la critique historique et philologique. Après la reproduction de la notice nécrologique donnée par Jacques Fontaine au *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de l'École normale supérieure* (p.7-11) et la bibliographie déjà mentionnée, c'est le long compagnonnage de Boèce avec Courcelle, de ses travaux de débutant - thèse de l'École des Chartes, mémoire de l'École française de Rome - jusqu'au maître-livre paru en 1967¹, qu'analyse Jean-Yves Tilliette (« Pierre Courcelle lecteur de Boèce : mérites et limites d'une méthode », p. 27-38) : il y montre comment, au fil des années, le regard de l'érudit sur le « dernier des Romains » va s'affiner et s'humaniser, à la lumière notamment de belles découvertes iconographiques, et comment la recherche contemporaine fort dynamique sur cet auteur est tributaire de ces études. Frédérique Biville s'intéresse quant à elle à l'autre grande figure des lettres du VI^e siècle, Cassiodore, l'un des protagonistes de la thèse de doctorat de Courcelle² (« Les lettres grecques en Occident : Cassiodore », p. 39-49). Dans le prolongement des intuitions précoces de celui-ci, elle y établit en linguiste comment le travail de traducteur de la science grecque effectué par l'auteur des *Institutions* a durablement enrichi la *latinitas*. Sous un titre très parlant, « L'*Histoire littéraire des grandes invasions*

¹ *La Consolation de Philosophie dans la tradition littéraire. Antécédente et postérité de Boèce*, Paris, Études augustiniennes.

² *Les lettres grecques en Occident, de Macrobe à Cassiodore*, Paris, De Boccard, 1943.

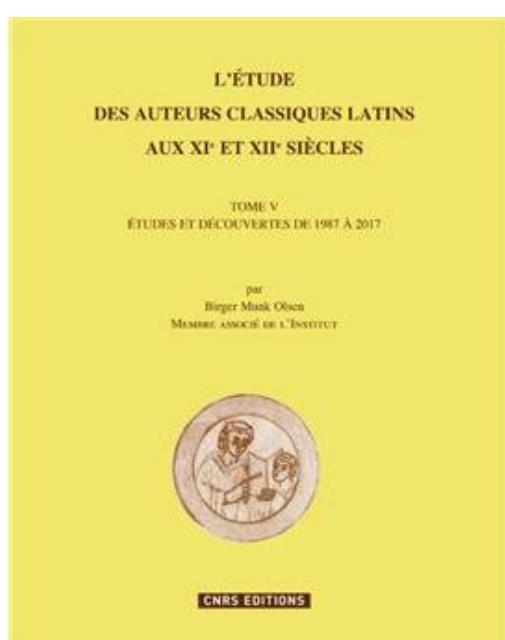
germaniques, ouvrage d'actualité » (p. 51-66), Jean-Denis Berger expose sur la base de détails précis que l'ouvrage le plus populaire de Courcelle, paru en 1948, bruisse des échos de l'histoire récente : subdivisé en trois parties respectivement intitulées « Invasion », « Occupation » et « Libération », il a aujourd'hui de ce fait un peu vieilli, mais a eu le mérite de donner un visage aux auteurs du V^e siècle et de leur conférer ainsi la place qu'ils méritaient sur la scène académique. Les recherches de Pierre Courcelle sur la postérité des auteurs patristiques, notamment Augustin, l'ont amené à se faire également spécialiste de l'époque moderne. Il en fournit la preuve dans son ouvrage *L'Entretien de Pascal et de Sacy : ses sources et ses énigmes* (Paris, 1960), analysé par Alain Cantillon, qui montre que l'analyse philologique serrée permet d'aller au plus près de l'origine et des circonstances de la composition d'un texte mystérieux (p. 67-76). Aucun des intervenants n'a en revanche osé s'attaquer de front au monument que sont *Les Confessions de saint Augustin dans la tradition littéraire : antécédents et postérité* (Paris, 1963). Pourtant, dans une étude très fine et convaincante, Pierre Descotes, en suivant la méthode de Courcelle fondée sur l'analyse des parallèles textuels, a su repérer dans une nouvelle assez peu connue d'André Gide parue en 1907 l'écho ironique, voire polémique, de l'ouvrage autobiographique de l'évêque d'Hippone (« Un exemple surprenant de la postérité des *Confessions* : le *Retour de l'enfant prodigue* d'André Gide », p. 77-90).

Sous couvert de suivre à la trace pendant un millénaire et demi, « de Socrate à saint Bernard », les attestations textuelles du précepte delphique, c'est en réalité à la construction d'une véritable archéologie du sujet que s'est consacré Courcelle, au fil des trois volumes de son gros ouvrage sur le *Connais-toi toi-même* (Paris, 1974-1975). Telle est en tous cas la thèse que soutient Sophie Van der Meeren (« Le *Connais-toi toi-même* de Pierre Courcelle : son intention et sa méthode au regard d'autres lectures du précepte delphique », p. 91-109) ; il n'est pas illégitime dès lors d'interroger le dialogue parfois conflictuel que, par écrits interposés, entretient notre érudit avec son collègue du Collège de France, Michel Foucault - Pierre Hadot, lié à l'un et à l'autre, constituant en quelque sorte l'intermédiaire entre eux. Le dernier ouvrage de Courcelle, publié à titre posthume, était aussi le premier qui ne prenait pas pour objet un auteur tardo-antique, puisqu'il est consacré à Virgile. Mais à Virgile tel que le lisent, l'interprètent et le réutilisent les auteurs et artistes d'époque patristique ou médiévale. Francine Mora-Lebrun développe, sur la base d'excellents exemples, l'idée selon laquelle cet ouvrage, au-delà même de l'utilité majeure que revêt son caractère d'inventaire, éclaire puissamment les principes platoniciens qui fondent la poétique médiévale et son goût pour images et métaphores (« *Lecteurs païens et lecteurs chrétiens de l'Énéide* : la reconstitution d'une mémoire enfuie », p. 111-120). Enfin, et on reste là à la charnière entre platonisme et christianisme, Camille Gerzaguet s'intéresse à la place non insignifiante qu'occupe dans l'œuvre de Courcelle Ambroise, un auteur auquel il s'est attaché, comme à Augustin et à Boëce, au long de toute sa carrière, de 1944 à 1976, selon la bibliographie dressée p. 132-134. Il s'agit d'un cas d'école intéressant : le débat est vif en effet entre ceux qui créditent l'évêque de Milan d'une vaste culture philosophique (Courcelle, Hadot) et ceux qui ne voient en lui qu'un laborieux plagiaire (Madec). Or, les sources patiemment identifiées par Courcelle, si l'on sait les considérer moins comme des citations que comme des symptômes, permettent aujourd'hui de juger que l'imprégnation par la culture néoplatonicienne de l'œuvre d'Ambroise ne se mesure pas à la simple fidélité de reprises littérales (« Les recherches ambrosiennes de Pierre Courcelle : de la *Quellenforschung* à l' ‘humanisme chrétien’ d'Ambroise », p. 121-134). Cet article est emblématique de l'esprit du volume pris dans son ensemble : loin d'offrir le simple bilan d'une œuvre puissante, mais qui serait aujourd'hui définitivement close, les études ici rassemblées montrent que les méthodes de Pierre Courcelle, qui lui ont permis de défricher tant de terrains vierges, sont encore pleinement fécondes en ceci même qu'elles appellent à leur propre dépassement.

On n'a pas encore fait droit à un aspect pourtant central des travaux de Courcelle, l'iconographie. Elle fait l'objet de la communication d'Olga Vassilieva-Codognet, dont le bien joli titre (« Pierre et Jeanne Courcelle : les noces de Philologie et d'Iconographie », p. 135-151) est à prendre à double entente : il renvoie d'abord à une circonstance biographique précise, la rencontre que fait Courcelle, au cours de son séjour romain, de la jeune iconographe belge Jeanne Ladmirant, qui deviendra la compagne de toute une vie, la mère de ses huit enfants et la collaboratrice de bien de ses travaux, mais aussi à un choix épistémologique fort, voulant que l'iconographie ne se limite pas à être l'humble servante de la philologie, mais sa compagne indispensable. Olga Vassilieva-Codognet tresse entre eux ces deux fils avec sensibilité, retraçant une vie conjugale scandée par d'heureux événements familiaux et par des

échanges scientifiques qui amènent les deux époux à repenser la relation complexe entre texte et image. Cette contribution fait le lien avec la dernière partie du volume, une série de témoignages de disciples et amis de Pierre Courcelle, François Dolbeau, Marc Reydellet, Pierre Riché, Hervé Savon et Pierre Petitmengin, qui confèrent au grand savant l'épaisseur de la vie (p. 155-172). Il en ressort que la vaste science du maître et les honneurs dont il était comblé ne l'ont pas empêché, tout au contraire, d'exercer son métier de professeur avec bienveillance et simplicité. Attentif aux besoins de ses jeunes élèves, il avait su faire du séminaire du lundi matin à l'EPHE un lieu d'échanges informels et féconds entre jeunes chercheurs et savants confirmés. L'évocation touchante, par sa fille Marie, de quelques souvenirs familiaux conclut le volume (p. 173-176).

On le voit, ce beau portrait ne guinde pas notre confrère dans la posture d'une sourcilleuse statue du Commandeur. Il faut savoir gré aux trois éditeurs du volume, Laetitia Ciccolini, Olga Vassilieva-Codognet et Vincent Zarini, d'avoir su en rassembler et en harmoniser les touches diverses. On me permettra pour finir de souligner l'enthousiasme et la ténacité de la deuxième d'entre eux, à qui revient l'initiative de la journée d'études : iconographe comme Jeanne Courcelle, elle vient pourtant d'un horizon épistémologique que l'on pourrait croire assez éloigné, celui du Groupe d'Anthropologie Historique de l'Occident Médiéval de l'EHESS. Mais dès lors que l'on est convaincu que, par-delà les modes intellectuelles, il y a une chose qui est toujours absolument moderne en ce qu'elle offre toujours de bonnes choses à penser, je veux parler de l'érudition, les murs des préjugés se lézardent. »



« J'ai également l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie de la part de son auteur, notre associé étranger Birger Munk Olsen, le tome V de son *Étude des auteurs classiques latins aux XI^e et XII^e siècles. Études et découvertes de 1987 à 2017*, Paris, CNRS Éditions, 2020, 592 p. + 10 pl. h.-t. Je n'ose pas dire « tome V et dernier ». Lorsque je présentais ici même le 27 juin 2014 le second volume du tome IV, je m'imaginais naïvement que se concluait ainsi, en beauté, l'œuvre d'une vie, qui avait d'ores et déjà révolutionné notre perception de la culture du premier Moyen Âge, de l'histoire de la lecture et de celle de l'enseignement au cours de la même période. Or, aux six volumes déjà parus de sa somme, B. Munk Olsen ajoute aujourd'hui un volume de compléments bibliographiques de près de 600 pages, dans le généreux format in-4° des Éditions du CNRS. Est-ce à dire qu'il ait naguère été distrait ou négligent ? J'ai le sentiment tout au contraire qu'il paie ici les conséquences de l'effort de recherche exceptionnel que traduisaient ses précédents volumes : les résultats

qu'ils présentaient ont à ce point stimulé le zèle des philologues et historiens des textes et de la culture qu'ils ont suscité une véritable marée bibliographique. Munk Olsen a donc dû se sentir le devoir moral de rendre compte des « progrès spectaculaires [des] recherches sur les manuscrits classiques et les bibliothèques médiévales » (p. 5) réalisés au cours des dernières décennies... puisqu'il en est en partie responsable.

La date de 1987 choisie pour point de départ de ce complément correspond à celle de la remise à l'éditeur du manuscrit des *Addenda et corrigenda* des deux premiers tomes, soit le tome III.2 de l'*Étude des auteurs classiques...* (Paris, 1989). Rappelons pour mémoire que les tomes I et II, parus en 1982 et 1985, constituaient le catalogue proprement dit de l'ensemble des manuscrits antérieurs à 1200 transmettant le texte de 47 auteurs classiques, soit environ 4500 témoins souvent décrits de première main, tandis que le tome III.1 (Paris, 1987) fournissait la bibliographie des bibliothèques médiévales et modernes les ayant conservés ; les tomes IV. 1 et 2 (Paris, 2009 et 2014) proposaient quant à eux, à partir des données ainsi rassemblées, des études synthétiques sur la réception médiévale des textes classiques et sur les formes de leur diffusion. Notons au passage que le portait « Persée » a le bon

esprit de mettre à la portée des savants cette mine inépuisable de connaissances, désormais accessible en ligne.

Le tome V ne dépaysera pas les familiers de la collection. La présentation, d'une exactitude mathématique et d'une densité à la limite de l'elliptique – mais l'avant-propos et les listes d'abréviations des p. 5-12 aident très vite le néophyte à s'orienter -, reste identique à elle-même, et le plan suivi calque fidèlement celui des volumes précédents. Correspondant aux tomes I et II, Le complément au catalogue par auteurs des manuscrits couvre les pages 27 à 343 : à côté des adjonctions bibliographiques relatives aux items déjà répertoriés, il l'enrichit de quelque 250 nouveaux numéros, en grande majorité des fragments ou de minces extraits ; mais certaines études récentes ont permis de dater plus justement des témoins qui n'avaient pas trouvé leur place dans le précédent catalogue. Ainsi, les recherches du regretté J.P. Gumbert ont permis de récupérer dans la Bibliothèque universitaire de Leyde des manuscrits des œuvres philosophiques d'Apulée (Gronov. 108), du *De officiis* (Gronov. 36) et des « discours césariens » de Cicéron (Lips. 40), de la *Pharsale* (Burmann Q.2), du *Catilina* et du *Jugurtha* de Salluste (B.P.L. 193), de la *Thébaïde* de Stace (Gronov. 79), de l'*Énéide* (Lips. 34) et des trois œuvres de Virgile (Lips. 35). Les analyses de Claudia Villa sur la tradition manuscrite d'Horace ont permis d'intégrer trois manuscrits des œuvres complètes de cet auteur conservés à la Bibliothèque laurentienne de Florence et mal datés par le vieux catalogue de Bandini (Plut. 34.4, 34.12 et 34.14), les recherches actuellement dynamiques sur la rhétorique médiévale d'accroître de quelques numéros encore la liste déjà bien longue des manuscrits regroupant le *De inventione* et la *Rhétorique à Herennius* (Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Conv. Soppr. 18 ; Plut. 50.7 ; 50.29 ; Biblioteca Nazionale Centrale, Magliab. VI.175 ; Londres, British Library, Burney 161). Notons aussi la présence à Londres d'un manuscrit, naguère attribué à tort au XIV^e siècle, d'un auteur qui n'est pas encore très répandu avant 1200, Martial (British Library, Harley 2700). Munk Olsen a même eu la perspicacité de repérer à l'aide d'un mémoire de maîtrise inédit soutenu en 1996 à l'Université du Mans un manuscrit de Juvénal conservé par La Bibliothèque municipale de cette ville sous la cote 170. Mais l'accroissement le plus spectaculaire de nos connaissances au cours du dernier quart de siècle concerne l'histoire des bibliothèques médiévales : à cet égard, les entreprises pionnières d'André Vernet ne seront certes pas restées lettre morte, puisque la bibliographie récente sur le sujet, visant à compléter le tome III.1 de l'*Étude des auteurs classiques...*, couvre les pages 347 à 527 du tome V. Après avoir listé les études générales et par pays, Munk Olsen donne ainsi l'état récent de la recherche sur 306 fonds anciens, en grande majorité ecclésiastiques (p. 369-486). Les indications bibliographiques s'enrichissent parfois de commentaires fort intéressants sur la question des rapports entre deux inventaires anciens parallèles ou concurrents, comme à propos des fonds de Notre-Dame du Bec et de Saint-Allyre de Clermont, ou sur la présentation matérielle très spectaculaire de l'inventaire de Cluny. Suivent les listes plus courtes de 26 inventaires dont on ne sait pas à quelle bibliothèque ils se rapportaient (p. 487-492) et de personnes privées dont la bibliothèque peut être reconstituée à l'aide de la documentation, Alcuin, Gerbert, le comte Henri le Libéral ou l'instituteur parisien Robert Amiclas (XII^e s.) (p. 493-499). Ce développement est utilement complété par une liste raisonnée d'études relatives aux fonds médiévaux des bibliothèques actuelles et sur l'histoire du fonds de ces dernières (p. 501-527).

Les tomes IV, 1 et 2 de l'*Étude des auteurs classiques...*, de parution plus récente, donnent lieu à de moindres compléments. Les premiers concernent les travaux relatifs aux *accessus*, gloses et commentaires, et sont particulièrement riches, grâce aux études respectives de Filippo Bognini et de Karen Margareta Fredborg, à propos de l'encore mystérieux Manegold, commentateur actif entre la fin du XI^e et du début du XII^e s., et des commentaires à Horace (p. 531-540). Enfin, une série de brèves discussions éparses, mais passionnantes, fait le point des discussions actuelles sur l'évaluation quantitative de la proportion de livres anciens aujourd'hui conservés, sur les modes de lecture suggérés par la présentation des ouvrages (format, illustration, articulations, ...), sur la structure des florilèges ou sur l'évolution du canon (p. 541-548). L'ensemble se conclut par la table des *incipits* des commentaires nouvellement identifiés, celle des personnages médiévaux (auteurs, copistes, maîtres, bibliothécaires, donateurs, commanditaires, ...) et bien entendu l'index des manuscrits cités.

On ne peut qu'être saisi d'admiration pour l'énergie inlassable d'un chercheur qui, depuis longtemps parvenu au zénith de sa carrière, n'a jamais cessé, et ne cessera sûrement jamais, de remettre sur le métier l'ouvrage, et dont la passion évidente pour les manuscrits, qu'on ose dire toujours juvénile, est vraiment communicative. »